

Troisième session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 21 - 24 octobre 1996

# RESSOURCES ET FINANCES

Point 4 b) de l'ordre du jour

## OBSERVATIONS DU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO (septembre 1996)



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.3/96/4-B/Add.2

10 octobre 1996 ORIGINAL: ANGLAIS Le Directeur exécutif a le plaisir de soumettre ci-après le rapport de la 85ème session du Comité financier de la FAO sur les comptes vérifiés, le rapport et les états financiers de l'exercice biennal 1994-1995.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

2 WFP/EB.3/96/4-B/Add.2

#### Point 14 - Comptes vérifiés du Programme alimentaire mondial pour 1994-95

- 1. Le Comité a examiné le rapport et les états financiers (les comptes vérifiés) pour l'exercice 1994-95, qui incluent le rapport du Commissaire aux comptes. Il a remercié ce dernier pour sa présentation de la question et pour son excellent rapport qui met en lumière les principales améliorations déjà entreprises par le PAM ainsi que celles qui méritent attention et devront faire l'objet d'une décision.
- 2. Le Comité s'est déclaré préoccupé par certains aspects soulignés dans le rapport du Commissaire aux comptes, à savoir:
  - les dépenses excessives pour les opérations bilatérales,
  - les doutes concernant la légalité de la contribution des gouvernements bénéficiaires aux frais de fonctionnement locaux,
  - les faibles possibilités de contrôle financier.
- 3. Le Comité a recommandé que des mesures intérimaires soient prises avant la mise en oeuvre effective du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP).
- 4. Le Comité a pris note avec satisfaction des améliorations apportées par le PAM. Il a apprécié en particulier la gestion des liquidités dans les bureaux extérieurs et le lancement du programme FMIP visant à développer et renforcer de façon durable le système de gestion financière. Le Comité s'est félicité en outre de la nouvelle présentation des états financiers qui assure une meilleure transparence et une plus grande clarté des comptes.
- 5. Le Comité a également pris note des observations du Commissaire aux comptes concernant la nécessité de préciser l'interprétation de la décision prise par le CPA à sa trente-huitième session, relative au financement et à la reconstitution de la Réserve opérationnelle.
- 6. Le Comité a décidé de recommander au Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial d'approuver les comptes biennaux pour 1994-95. Il a recommandé en outre que l'excédent soit tout d'abord utilisé pour reconstituer totalement la Réserve opérationnelle et que l'assurance-maladie après cessation de service soit financée au titre du budget administratif ordinaire, à long terme.



WFP/EB.3/96/4-B/Add.2 3

## **COMITE FINANCIER**

### **QUATRE-VINGT-CINQUIEME SESSION**

4 - 10 septembre 1996

Programme alimentaire mondial

